



CGT SPIP 08

ON N'EST PAS DES SANGLIERS ! NE SAUCISSONNEZ PAS NOS DROITS !

Les agents du SPIP syndiqués et non syndiqués tiennent à vous faire part de leur mécontentement concernant les dernières dispositions du projet de la loi sur la Fonction Publique.

Réunis les 12 et 13 décembre 2019 , et les 7 et 8 janvier 2020 nous avons décidé de rejoindre le mouvement national contre la réforme des retraites, la réforme de la mobilité dans les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) ainsi que la réforme de la revalorisation des statuts du personnel administratif dans les SPIP.

Nous avons décidé de rejoindre la mobilisation nationale des SPIP selon les modalités suivantes :

- L'instauration d'**une première** journée "morte" le 09 janvier 2020 (traitements uniquement des urgences, traitements des appels limités, mise en place de la réponse automatique pour les courriels)
- Bandeau intégré à la signature des mails : Les agents des Ardennes dénoncent l'application zélée de la réforme de la Fonction Publique par le Ministère de la Justice. Nous demandons le maintien d'un dispositif équitable et contrôlé concernant les actes de mobilités, la réforme des retraites ainsi que la revalorisation du statut des personnels administratifs. Nous sommes attachés aux valeurs de la Fonction Publique »
- L'installation d'une banderole devant le SPIP **« SPIP EN COLÈRE – Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation -Ministère de la Justice »**

Nous attendons du Ministère l'abandon total des lignes directrices de gestion telles que définies dans le projet de notre administration. Sans cela un renforcement du mouvement sera envisagé. Une nouvelle AG aura lieu courant janvier 2020.

A Charleville-Mézières, le 08 janvier 2020